

EPFL ENAC SAR-GE Téléphone : +4121 693 32 11
BP 2231 (Bâtiment BP) Fax : +4121 693 73 90
Station 16 E-mail : secretariat.sar@epfl.ch
CH 1015 Lausanne Site web : www.sar.epfl.ch

**ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019 SEMESTRES D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS
MODALITES D'INSCRIPTION
POUR LES ATELIERS BACHELOR ET MASTER ET LES UNITES D'ENSEIGNEMENT MASTER**

Les inscriptions aux ateliers de projet et aux Unités d'enseignement master se font en ligne par le biais de l'application informatique ISAcademia.

Du lundi 3 au lundi 10 septembre 2018 à 24h	ouverture des inscriptions aux ateliers et aux unités d'enseignement master	Bachelor 2 ^{me} et 3 ^{me} années, passerelle HES, Master, étudiants d'échange.
Du lundi 4 au lundi 11 février 2019 à 24h Du lundi 14 au lundi 21 janvier 2019		Master, étudiants d'échange.
Lundi 3 septembre 2018	présentation ateliers et UE, mineurs et orientations master, Superstudio	Bachelor, Master
Vendredi 14 septembre 2018 Vendredi 25 janvier 2019 Jedi 14 février 2019	publication des inscriptions	Bachelor et Master
Mardi 18 septembre 2018 Lundi 18 février 2019	début des ateliers	Bachelor et Master
Vendredi 21 septembre 2018 à 13h15 Vendredi 22 février 2019 à 13h15	début des unités d'enseignement master	Master, étudiants d'échange

ATTENTION : Se référer aux pages internet indiquées

- pour les ateliers bachelor <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/bachelor/ateliers-de-projets>
- pour les ateliers master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/atelier-de-projets> et
- pour les unités d'enseignement master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/unites-enseignement>
- pour les orientations master <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/orientations>
- à la page de présentation des Mineurs <http://enac.epfl.ch/enseignement/architecture/master/mineurs>.

Tous les ateliers de niveau bachelor sont annuels.

En 3^{me} année bachelor les étudiants restent toute l'année chez le même professeur mais reçoivent une note de projet par semestre.

Pour plus de renseignements, voir le livret des cours 2018-2019 en ligne par ISAcademia et autres liens utiles depuis la page internet <http://enac.epfl.ch/architecture>.

Les étudiants s'inscrivent en ligne pendant la durée d'ouverture des inscriptions.

Chacun indique son ordre de priorité pour chaque enseignement:

Ateliers bachelor et master : ordre de préférence pour l'ensemble des ateliers

Ateliers master :

indiquer sous Commentaire l'orientation choisie pour les étudiants MA1

Unités d'enseignement master : ordre de préférence pour l'ensemble des unités d'enseignement, en accord avec l'orientation.

A la clôture des inscriptions, la section procède à la répartition des étudiants.

Aucun changement d'atelier ou d'unité d'enseignement ne sera admis après répartition.

Pour les étudiants d'échange la procédure est la même. Les étudiants ERASMUS s'inscrivent dans les ateliers de 3^{me} année bachelor OU de master (pas les deux) selon décision de la section, et peuvent s'inscrire dans les unités d'enseignement master. **Les étudiants d'échange ne sont pas concernés par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Ces étudiants devront pouvoir accéder aux prestations sécurisées pour l'inscription aux cours dès le 3 septembre 2018 pour l'automne, et dès le 4 février 2019 pour le printemps.